

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3785 - Vendredi 25 Décembre 2020 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS :

La nouvelle variante découverte en Afrique du Sud détectée à Mohéli



COVID-19 :

**Quatre cabines de désinfection
attendues ce vendredi à l'AIMPSI**

LIRE PAGE 2

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Décembre 2020**

Lever du soleil:

05h 40mn

Coucher du soleil:

18h 30mn

Fadjr : 04h 28mn

Dhouhr : 12h 09mn

Ansr : 15h 45mn

Maghrib: 18h 33mn

Incha: 19h 47mn



COVID-19 :

Quatre cabines de désinfection attendues ce vendredi à l'AIMPSI

Pour freiner la chaîne de la propagation du virus dans le pays, les aéroports des Comores se veulent rassurants. Toutes les mesures sanitaires conformes aux règlements de l'Aviation civile internationale (OACI) sont prises. Quatre cabines et quatre stands de désinfection sont attendus à Moroni ce 25 décembre.

Après l'inauguration du nouveau bâtiment de la zone arrivée de l'AIMPSI, lundi 21 décembre, place aux dispositifs d'accueil pour freiner la pandémie de la Covid-19. Quatre cabines de désinfection et quatre stands sont attendus ce vendredi 25 décembre. Les stands seront transférés dans les îles. Selon le directeur des Aéroports des Comores (ADC), ces

cabines sont conçues pour pulvériser de désinfectant pendant que la personne reste debout et habillée en toute sécurité. Elles seront installées dans les points d'arrivée et de départ.

Le directeur général des ADC, Yasser Ali Assoumani se veut rassurant et a montré que le but est de freiner la maladie mais également permettre à l'aéroport de jouir d'un espace suffisant d'accueil. « Ce bâtiment aménagé avec l'accompagnement du gouvernement permettra de renforcer la vigilance et facilitera le contrôle des passagers en provenance de l'étranger », déclare-t-il. Dans le nouveau bâtiment, une caméra thermique a été installée et est capable d'identifier le cas suspect. « L'équipe sur place pourra travailler en toute sécurité. Si



Nouveau bâtiment de l'ADC inauguré le 21 décembre 2020

aujourd'hui nous trouvons un cas suspect, le danger sera écarté et isolé sans sonner l'alarme », explique Yasser Assoumani. Ces travaux d'une valeur de plus de 100 millions de nos francs est une subvention du gouvernement como-

rien.

Avec le soutien du gouvernement, les ADC ont aussi installé de nouveaux équipements pour renforcer le dispositif de sûreté dans les aéroports. L'installation de l'équipement est suivie par une formation

en imagerie radioscopique pour les opérateurs. « Ce renforcement du dispositif de sûreté aux aéroports secondaires a comme objectif d'empêcher toute intrusion à bord d'un aéronef d'objets illicites par l'intermédiaire des passagers et de leurs bagages de cabine. Des postes d'inspection filtrage sont mis en place dans les aéroports avant d'accéder en salle d'embarquement. Ce contrôle se fait désormais avec l'aide d'équipements d'imagerie radioscopique RX, alors qu'avant le contrôle des bagages de cabine se faisait manuellement aux aéroports d'Ouani et de Bandar Salam », précise-t-il.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

Jeunesse Force de la République salue le discours du chef de l'État

Quatre jours après la déclaration du chef de l'État, le mouvement Jeunesse Force de la République se félicite de cette décision de lever les mesures restrictives. Ce mouvement dirigé par le patron des aéroports des Comores estime que cette décision va accroître l'économie du pays impactée par la Covid-19.

Ce jeudi 24 décembre, le mouvement Jeunesse Force de la République a salué l'adresse à la Nation du chef de l'État. Lors de son allocution le 21 décembre dernier, le locataire du Beit-Salam a montré combien la mobilisation a joué un rôle majeur pour freiner la pandémie de coronavirus dans le pays. Pour ce mouvement, la levée des mesures sera une bouffée d'oxygène pour l'économie du pays.

« Depuis le début de la maladie, le gouvernement a pris toutes les

dispositions nécessaires pour la gestion de cette pandémie. Aujourd'hui, nous nous félicitons que le chef de l'État ait compris que nous ne pouvons pas accroître notre économie sans la levée des mesures. La maladie est là et nous devons suivre à la lettre ce que nous recommandent les autorités, c'est à dire la vigilance et le renforcement des gestes préventifs. C'est de cette manière que nous irons de l'avant et stopperons la pandémie », exhorte le secrétaire général du mouvement, Achkidine Maanfou.

De son côté, Mohamed Abdillahi a montré que le pays a connu des moments sombres mais la réponse du gouvernement était rapide. « Au début nous avons pensé que la maladie n'allait pas venir au pays et dès la déclaration du premier cas, les dispositions nécessaires ont été prises notamment la fermeture des frontières. Cette mesure était difficile mais a



apporté ses fruits. Et chacun de nous a contribué dans cette lutte », se souvient-t-il. Du côté de l'aéroport, les dispositions ont été renfor-

cées ces derniers temps. « L'aéroport a un nouveau bâtiment d'accueil, consacré au contrôle sanitaire à savoir caméra thermique,

des cabines de désinfection attendues ce vendredi 25 décembre », ajoute-t-il.

Andjouza Abouheir

Numéros utiles

Police
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime
Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux
Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Communiqué

La La SONELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle, qu'une opération de recouvrement des impayées (les factures impayées et les amendes quelque soit sa nature) sont en cours. Nos équipes technico-commerciales sont déployées dans toutes les régions de l'Île.

Nous prions les clients de se présenter de leur paiement, afin d'éviter les coupures systématiques qui seront menées à partir du **09 décembre 2020**, pour non paiement.

CORONAVIRUS :

La nouvelle variante découverte en Afrique du Sud sévit à Mohéli

Le nombre des personnes contaminées à Mohéli est passé 41 à 73 en seulement 24h, soit du mercredi 23 au jeudi 24 décembre. Dans une conférence de presse tenue ce jeudi au CHRI de Fomboni, la coordination insulaire chargée de la gestion de la Covid-19 pense que c'est la nouvelle variante du virus qui sévit dans l'île.

Ce n'est pas seulement Djoezi qui est concernée par la recrudescence de la Covid-19 à Mohéli, mais des cas des personnes testées positives sont retrouvés à Fomboni, Boingoma, Mbatsé et Wanani. Le Dr Mohamed

Antoy, responsable du site d'isolement du CHRI de Fomboni, pense que c'est la nouvelle variante de la Covid-19 découverte en Afrique du Sud et qui est très contagieuse par rapport à celle de la première vague au cours de laquelle, à titre de rap-

pel, Mohéli avait comptabilisé entre 38 et 40 cas. « A ce rythme, nos stocks d'équipements et médicaments seront épuisés au delà de deux semaines », estime le Dr Assanaly Abdoulanziz, le coordonnateur insulaire chargé de la gestion de la Covid-19. Ce dernier appelle la population à respecter scrupuleusement les mesures barrières afin de limiter les dégâts.

Il convient de rappeler que le premier cas de cette deuxième

vague a été retrouvé chez une femme enceinte et dont le mari revenait d'un voyage en Afrique du Sud. Une particularité de cette deuxième vague, selon Dr Antoy, réside sur le fait que des complications sont fréquentes. « Nous avons eu déjà deux cas qui étaient très graves. Heureusement le premier s'est déjà remis », fait-il savoir.

Ces médecins appellent à la vigilance de la population, et l'exhorte à porter les masques partout,

respecter la distanciation, et laver régulièrement les mains tel que recommandé par le président Azali Assoumani lors de son discours du 21 décembre dernier sur les mesures d'allègement. « Dans le cas contraire, nous risquons un débordement de la situation », avertit-il. Entre le mercredi 23 et le jeudi 24 décembre, le nombre des cas est passé de 41 à 73.

Riwad

TROIS QUESTIONS AU DR ASSANALY ABDOULANZIZ :

"Tout peut revenir à la normale dans quelques semaines..."

Le nombre des personnes contaminées à Mohéli a doublé, passant de 41 à 73 en seulement 24h. Le coordonnateur chargé de la gestion de la covid-19 à Mohéli, Dr Assanaly Abdoulanziz appelle la population à respecter les mesures barrières.

Question : Le chef de l'État vient d'alléger les mesures barrières pendant que Mohéli vient de connaître un rebond de la pandémie. Comment trouvez-vous cette décision ?

Assanaly Abdoulanziz : Le discours du chef de l'État devait se tenir le samedi 19 décembre. C'est cette situation à Mohéli justement qui l'a retardé jusqu'au lundi 21. C'est pour vous dire que nous avons été impliqués dans la réflexion et les

mesures à prendre. Nous devons apprendre à vivre avec le virus. Et comme les Comoriens étaient déjà fatigués, l'économie du pays doit être relancée. Nous avons ensemble pris cette décision d'alléger certaines contraintes tout en respectant scrupuleusement les mesures barrières. Ce n'est donc pas une décision unilatérale du président Azali Assoumani comme le pensent certaines personnes.

Question : Vous avez une capacité d'accueil très limitée dans votre site d'isolement au CHRI de Fomboni. Comment faites-vous pour les 73 cas recensés ces derniers jours ?

AA : Ce sont seulement les cas compliqués qui sont admis dans le site. Sur ces 73 cas, seuls 23 cas y



étaient admis. Le reste, nous avons des équipes de suivi à leurs domiciles et nous procédons à des dépis-

tages massifs dans des cas pareils. Dans ce travail, nous impliquons les agents de santé communautaires

avec une équipe de dépistage. Jusqu'à maintenant rien n'est grave. Tout peut revenir à la normale dans quelques semaines à condition que la population respecte les mesures barrières.

Question : Comment expliquer le fait qu'un passager importe un cas de virus malgré les mesures prises aux frontières ?

AA : Vous savez, une présentation d'un certificat de test négatif est obligatoire dans tous les aéroports et ports mais des erreurs de machines peuvent se produire. Mais ce cas d'Afrique du Sud nous interpelle sur la nécessité de renforcer nos dispositifs dans nos frontières.

Rassemblés par Riwad

SOCIÉTÉ

Le Président Azali a visité COM GAZ à Mutsamudu

Le président de la République a effectué une visite à la société de production de gaz butane Comgaz. Sur place, Azali Assoumani a encore une fois réitéré sa volonté d'aider le secteur privé comorien à se développer et à apporter des solutions concrètes dans la création d'emplois et de richesses dans notre pays.

Dans sa politique de soutien et accompagnement du secteur privé comorien, le Président Azali effectue régulièrement des visites en entreprise pour s'enquérir de la situation des femmes et hommes d'affaires comoriens. Ces visites sont importantes pour le Président de la République, notamment dans cette période de la pandémie covid, durant laquelle le secteur privé est particulièrement affecté. Hier jeudi à Homb

Mutsamudu ce fut le cas de la société de production de gaz butane COMGAZ gérée par Mr Salim Abdoulatuf. Ce dernier a saisi l'occasion d'abord pour remercier le Président de la République pour

ces visites qui soutiennent le tissu économique local, puis a montré sa disponibilité à investir et embaucher encore plus, si l'Etat lui apporte son soutien et si les lourdeurs administratives facteurs

bloquants du développement sont levées.

Le Chef de l'Etat pour sa part devant les journalistes s'est dit heureux de voir dans notre pays un tel investissement qui nécessite une expertise pointue, compte tenu de son caractère sensible. Il a encore une fois réitéré sa volonté d'aider le secteur privé comorien à se développer et à apporter des solutions concrètes dans la création d'emplois et de richesses dans notre pays. Les associés de COMGAZ ont investi à ce jour plus de 200 millions de KMF pour un investissement total de moins 1/2 milliard de francs comoriens, une production actuelle de 2000 bouteilles et une vingtaine d'emplois créés.



Source : Beit Salam

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

SOCIÉTÉ

Reprise des mariages, une bouffée d'oxygène pour l'économie impactée par la covid-19

Le président de la République a autorisé depuis le 21 décembre dernier la célébration des festivités liées aux mariages. Aussitôt déclarée, la reprise des mariages est applaudie sur deux angles différents : côté économique et côté social. Toutefois, certaines personnes très septiques au comportement de la population par rapport aux mesures barrières trouvent prématurée la décision du président Azali Assoumani.

Depuis avril dernier, le gouvernement a pris une ribambelle de mesures sanitaires pour protéger la population du terrible virus qui continue toujours de sévir dans le monde. Des mesures qui ont impacté sévèrement l'économie du pays, par la fermeture des frontières et des écoles mais aussi par la suspension des festivités matrimoniales qui a sérieusement paralysé l'ensemble des activités commerciales. Après

l'annonce du chef de l'Etat Azali Assoumani levant les mesures et restrictions de la Covid-19, plusieurs Comoriens n'ont pas caché leur joie de pouvoir organiser librement leurs festivités. Le regard des citoyens concernant la libération des mariages, s'explique sur deux angles différents : côté économique et côté social. Sur l'angle économique, le patron de la société Huriya n'a pas caché sa joie. « Cette nouvelle va faire tourner le marché. Non seulement mon produit mais ceux qui vendent également les produits carnés. Tout le monde sait que c'est dans les festins organisés pendant les mariages que les produits Salsabil, Aden et Hurya se vendent abondamment », montre Maduhuli Mohamed. Pour Chabane Abdallah Halifa, patron du groupe Hasoil a dit avoir subi la perte d'un conteneur d'ailles de poulet et une quantité importante de cuisses dès le début de la pandémie et a été contraint de réduire sa quantité de commande à l'ex-

térieur. « Si la reprise des grands mariages se maintient vers les mois suivants, je vais revenir sur mes commandes habituelles », dit-il.

De leur côté, les couturiers se disent comblés de joie par cette décision du président de la République même s'ils seront débordés par les commandes. Voici le sentiment du Madame Chifayin, propriétaire d'un atelier de couture à Vouvouni. « Depuis le mois de novembre 2019, on m'avait confié la confection des bonnets et des vêtements traditionnels qui devaient être prêts après trois mois. Mais la crise sanitaire a provoqué la suspension des festivités liées aux mariages qui, par conséquent nous a fait plonger dans l'inactivité. Pour le moment, on a du pain sur la planche mais il vaut mieux cela que rien », avance-t-elle. Selon eux, depuis avril dernier, ils étaient confrontés à une crise financière inégalable. « A part les mariages, il y'a eu deux fêtes religieuses (Aïd) pendant lesquelles les citoyens n'ont pas pu porter de nouveaux boubous comme il est de coutume », poursuit-elle pour dire que la reprise des mariages est l'une des bases de l'économie de notre pays.

Sur le plan social, la suspension des grands mariages pendant 10 mois a impacté l'admission des citoyens d'un rang social à l'autre. C'est cette valeur hiérarchique (notabilité) qui forge l'honneur de tout comorien en quête de statut social reconnu, après accomplissement du grand mariage coutumier dans nos villes et villages. Hassan Mohamed Djalim, grand notable de Moroni Badjanani



montre que l'annonce du président Azali Assoumani reste la meilleure décision pour finir en beauté l'année 2020. « Nous allons reprendre nos Madjliss car ça nous avait trop manqué », dit-il.

Pour Docteur Masse, il explique à son tour que l'importance des festivités de mariages se base sur l'économie du pays et non sur la nourriture. « Je pense que ce choix de reprendre les activités du mariage est bien étudié, car depuis un moment les comoriens attendaient ce moment. Les mariages contribuent beaucoup dans l'économie et dans le développement local. C'est grâce aux festivités des mariages aussi qu'on tisse des liens sociaux et un rapprochement des gens », dit-il. Ce grand symbole des travailleurs à Moroni Terminal, soutient que « 75% de la population trouve son harmonie et son rang de dignitaire grâce à l'accomplissement du grand mariage, et cela fait partie de notre culture ».

Dans un contexte de crise sanitaire mondiale, notamment la deuxième vague du Covid-10 à Mohéli, certaines affirment

que le président ne devrait pas autoriser toutes les manifestations surtout dans les grands mariages. « Le président Azali Assoumani n'avait pas à autoriser toutes les manifestations sous prétexte d'imposer le respect des mesures barrières d'autant que dans certains lieux il est impossible de les faire respecter, le cas des grands mariages », affirme Mohamed Ibrahim, un professeur de français. Pour lui, le discours du chef de l'Etat n'a pas suffisamment tenu compte de l'évolution du virus au niveau mondial. « Plusieurs pays confinent à nouveau leurs populations pour la deuxième ou la troisième fois, parce que la Covid-19 s'est, de nouveau, réveillée », poursuit-il comme pour dire que ce n'est pas le moment de baisser la garde. Le 21 décembre dernier, le président avait annoncé que tout événement nécessitant un rassemblement, l'application des mesures barrières (port de masque, lavage des mains par du gel hydro-alcooliques) doit être obligatoire.

Kamal Gamal



Photo d'archive

SOCIÉTÉ

Mohamed Sohir dément les propos « diffamatoires » publiés par Comores infos

Le patron de l'administration générale des impôts et des domaines (AGID) a ouvert depuis le 19 décembre dernier ses bureaux de recouvrement de la vignette 2021. Trois jours après, le média en ligne Comores infos publie des informations selon lesquelles Mohamed Sohir aurait écarté ses collègues régionaux dans le processus fiscal dans le but de s'attribuer seul le mérite du succès de cette opération de relance de l'économie en 2021.

« **U**n directeur général qui a la charge de mobiliser les recettes internes qui doivent financer le développement du pays pour atteindre l'émergence à l'horizon 2030, ose mettre à l'écart ses collègues régionaux pour lancer la politique fiscale du gouvernement. Il préfère travailler avec des gens qui ont échoué à l'école des impôts et revenus sans diplôme d'inspecteur des impôts », publie Comores infos le 22 décembre dernier. Touché par ces

propos qu'il qualifie de « calomnieux et malveillant », Mohamed Sohir, patron de l'AGID a répliqué dans un communiqué publié par son service de communication le 23 décembre dernier, et selon lequel « la confiance que les autorités lui ont accordée n'exclut personne. Et pour la recherche de l'intérêt général chacun devrait apporter le meilleur de lui-même, quel que soit son rang et ses fonctions ».

Et puisque les propos de Comores infos ont laissé comprend-

re que le chef de l'administration du fisc travaille avec des incompetents et que plusieurs anomalies professionnelles s'opèrent dans cette institution, le directeur des impôts rassure les contribuables que « plusieurs réformes ont été engagées. Une modernisation des méthodes et des pratiques se dessine. La transparence est une valeur que l'AGID cultive pour tourner des pages sombres qui ont terni l'image de l'institution et plombé l'efficacité », ajoute-t-il.

Conscient de la malice que cer-

tains éprouvent à trouver des défauts là où il n'y en a point, le patron de l'AGID dit comprendre les frustrations de ceux qui ne supportent pas le changement, et qui par conséquent sont « submergés par la nostalgie d'un passé peu glorieux et l'ambition de ceux qui voudraient prendre les commandes ».

Kamal Gamal

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D1, NGAZIDJA

Volcan perd le derby face à Usz, et évite un accrochage populaire

Bonbon Djema reprend progressivement ses matches de retard. L'aventure de la Caf avait constitué un obstacle pour lui pour assurer une assiduité au calendrier de la Ligue de Ngazidja. La rencontre avec Volcan club de Moroni a été reprise le mardi 22 décembre dernier. Ce derby de la capitale (4e journée D1 du championnat de l'île), aurait eu lieu le 21 novembre 2020. Il s'est soldé à l'avantage de Bonbon Djema. Les bourreaux Raïdou (7e), Narcisse (52e) et Léonard (90e) ont morcelé les ambitions des adversaires (3-0).

Les matches à huis-clos restent un passé douloureux pour les joueurs. L'allègement des mesures de restriction sanitaire va apporter une bouffée d'oxygène financière aux caisses des équipes de Football. Lors du match du championnat du mardi 22

décembre dernier, comptant pour la 4e journée (D), le stade de Moroni a été pris d'assaut par un grand public. Bonbon Djema et Volcan ont abordé la partie avec vitalité et ambition, symbole d'une détermination. Depuis le 1er quart d'heure du jeu, la bénédiction de la pelouse synthétique de la capitale a choisi le vainqueur, malgré une nette domination physique et tactique des protégés des verts de Volcan.

En termes de statistique pour la possession de balle, Volcan a impressionné. Mais, le pourcentage de chance des ambassadeurs de Zilimadju était significatif. D'où le réalisme qu'ont fait preuve Raïdou Bacar Boina (7e, 1-0), Narcisse Mohamed Youssouf (52e, 2-0), et Leonard Abou Hachim (90e, 3-0). L'un des membres influents du staff technique de Bonbon Djema, Ousseine Ahmed Drogba, se montre pragmatique. « Bien entendu, la rencontre n'était pas

facile. C'est l'essence même d'un derby. Le week-end, face à Fc Hantsindzi, nous avons adopté une orientation tactique évolutive, caractérisée par une large circulation de balle. Cela n'a pas marché (0-0). Mais, nous avons retenu une leçon tactique instructive et constructive. Devant Volcan, on a privilégié la modération des passes courtes, et la multiplication des relances, qui oxygène le jeu. Nous avons la chance de disposer des attaquants qui ont des pointes de vitesse impressionnantes. Le résultat est reconfortant (3-0). Je reconnais que Volcan nous avait bien dominé. Mais, dominer n'est pas gagner », explique-t-il.

Le choix opéré par la pelouse synthétique a suscité l'amertume et la colère. A tort ou à raison, les supporters des perdants ont accusé leur propre équipe d'incapacité et de manque de sursaut collectif. Ils ont tenté de les « agresser » sur le champ. Mais,

l'apaisement et la sagesse l'ont emporté sur la colère. Un terrain d'échange et de concorde a émergé. Espérons que ce n'est pas une paix, le doigt sur la gâchette. Le Malgache André Razzia, milieu de terrain rapide et tonifié des perdants est réaliste, mais triste. « Un derby n'a jamais été facile. Pendant les deux parties, nous avons dominé le jeu. Mais, on a manqué de réalisme devant le but adverse. Bonbon Djema a su se montrer opportuniste dans les cafouillages. Aucun but n'a été construit, tactiquement. Nos supporters étaient très en colère. Un accrochage physique entre nous et eux

a failli dénaturer le climat. Dieu merci, tout s'est bien passé. Au match retour, ce sera différent. On va renverser la situation », dit-il.

Bm Gondet

Calendrier, décembre 2020 vers 15h 00

A/ Vendredi 25 (J6), à Mitsoudje : Jacm # Bonbon Djema

B/ Lundi 28 (J7) à Moroni : Bonbon Djema # Us Mbeni

C/ Jeudi 31 (J8) à Mvouni : Twamaya # Bonbon Djema



AVIS DE RECRUTEMENT

Avis de Recrutement d'un Mécanicien polyvalent pour l'entretien et la maintenance de groupes électrogènes et des véhicules de Corps de la Paix.

Poste proposé: Mécanicien des véhicules et des groupes électrogènes.

Le Corps de la Paix du Gouvernement Américain aux Comores, dans le cadre de ses missions en Union des Comores recherche un mécanicien polyvalent pour assurer le service de maintenance et d'entretien de ses véhicules et de ses groupes électrogènes. Les personnes intéressées par cette offre peuvent obtenir les termes de références complets en les demandant par email à l'adresse ici indiquée : (azaki@peacecorps.gov).

Les demandes d'information ou toute autre questions liées à cette offre, merci de vous renseigner en envoyant un email à l'adresse mentionnée ci-haut ou appeler au 360 01 03.

HABARI ZA UDUNGA

Que faire ?

"Zokazowa hawuruwa"

Que faire ? C'est le titre d'un livre très connu du grand révolutionnaire Vladimir Oulianov, connu sous le pseudonyme de Lénine. Nous l'empruntons pour le titre de ce modeste article. On imagine qu'actuellement, c'est le genre de question que se pose tout bon politicien qui se respecte quand il doit faire face aux multiples problèmes qui l'assaillent chaque jour. Il faut de temps en temps que chaque citoyen se mette, à la place d'un politicien sous les cocotiers et essaie d'imaginer ce qu'il ferait, s'il était à sa place.

Aujourd'hui beaucoup de personnes essaient de donner des leçons au chef de l'Etat sur la façon de régler la crise économique et sociale actuelle. Cela va du balayeur, en passant par le haut cadre de l'administration, sans attribution précise. En fait, dans les îles de la lune, tout le monde se fait un plaisir de donner des leçons de diplomatie ou d'économie à tout va. Ne parlons pas de tout ce que compte d'analystes de tous poils dans les réseaux sociaux. Et comme nous faisons partie de ce beau monde, nous allons donner notre avis sur ce qu'il conviendrait de faire.

Et comme le chef de l'Etat n'est pas avare de déclarations, cela donne toujours du grain à moudre pour le petit monde de la galaxie politico-médiatique sous et hors des cocotiers. Et pourtant beaucoup de gens ne sont jamais totalement satisfaits de ses déclarations dans la mesure où ils estiment qu'elles ne sont jamais suivies d'effets. Et comme dirait le grand humoriste Pierre Dac, entre ceux qui feraient mieux de la fer-

mer avant de l'ouvrir et ceux qui l'ouvrent au lieu de la fermer, le Président ne sait quoi faire, dans certaines situations.

La complexité de la crise économique et la diversité des intérêts en jeu, font que les autorités ne savent pas à quel moment, il convient de prendre la parole. Et pourtant, il existe des porte-parole qui bien souvent n'interviennent que dans des situations qui ne requièrent pas leur intervention. Et pour revenir à notre question initiale, dans le contexte actuel, que convient-il de faire face au sentiment qu'on les gens que rien ne bougent et à l'attentisme ambiant?

Le président se doit de prendre l'initiative, non pas en faisant une énième déclaration mais en bousculant le train-train de vie des responsables de nos administrations publiques et parapubliques. En effet, ce serait d'un mauvais effet que de laisser l'opinion que le régime s'accommode de la situation actuelle notamment au sein de l'institution judiciaire. Prendre l'initiative, c'est répondre aux attentes des citoyens face à leurs droits.

Il faut combattre l'esprit de laisser-faire qui semble s'installer et qui comme nous le savons est porteur de danger pour le futur. Le chef de l'Etat et son gouvernement doivent prendre la mesure des problèmes qui traversent le tissu social et éviter de croire que les choses peuvent changer sans une réelle volonté de procéder à des changements de mentalités au plus haut niveau. Pour l'heure, nous nous en tenons au propos du bouc : « Zokazowa hawuruwa ».

Mmagaza



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres

Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR)

Accord de financement N° P171361

AMI/ Réf. n° 2020- 010-UGP- ATGC- PRPKR Sélection de consultants par les emprunteurs de la banque

“ SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT(E) EN GENIE CIVIL DANS LE CADRE DU PROJET DE RELEVEMENT POST-KENNETH ET DE RESILIENCE ”

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de relèvement Post-Kenneth et de résilience (PRPKR), a reçu un financement de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour financer les services à temps partiel d'un ingénieur en Génie Civil dans le but d'appuyer l'Unité de Gestion du Projet (UGP) déjà mise en place, et la Direction Générale de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire,

2. Objectif de la mission :

L'Objet de la mission de l'Expert (e) en génie civil est de superviser aussi bien les études que les travaux de réhabilitation et de construction des logements, équipements publics et d'infrastructures routières et d'appuyer l'Unité de Gestion du Projet et les directions techniques (DGEAT et DGRTR) dans la mise en œuvre du Projet.

3. Missions et tâches :

Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, l'Expert (e) en génie civil devra fournir une assistance technique de haut niveau au projet pour la gestion la supervision des études et travaux relatifs au volet de reconstruction des logements et la réhabilitation du tronçon routier RN2-RN3.

En ce qui concerne les études :

- Appuyer l'UGP dans la supervision et le contrôle qualité des études
- Vérifier la fiabilité et l'exhaustivité de la définition des prix
- Vérifier que le dimensionnement des ouvrages est adéquat (techniquement et économiquement).
- Analyser et valider les études de faisabilité et d'avant-projets sommaires et détaillés
- Assurer le suivi du planning des études ;
- Préparer et participer aux réunions et à la validation des différents rapports soumis ;
- Participer à la validation des études d'impact environnemental et social,

En ce qui concerne les travaux

- Participer aux réunions de chantier
- Appuyer l'UGP dans la rédaction des documents de suivi de projets
- Participer à la réception provisoire et définitive des travaux
- Assurer en complément de interventions des maitres d'œuvre, le contrôle qualité des travaux
- Veiller à la conformité des qualifications des intervenants aux exigences contractuelles
- Appuyer l'UGP dans la préparation et la mise en œuvre des audits techniques annuels, sur ces aspects se rapportant à son expertise ;
- Participer activement à la gestion du système de suivi – évaluation du Projet ;
- Participer à l'analyse et à la validation de tout autre étude entrant dans le cadre du projet et nécessitant la contribution d'un expert en génie civil ;
- Assurer le bon déroulement des missions de supervision des partenaires techniques et financiers ainsi que le suivi des plans d'action issus des dites missions ;
- organiser des sessions de renforcement de capacités destinées aux acteurs du Projet et des directions techniques;

4. Profil du consultant

Le/la consultant (e) à recruter devra :

- Être titulaire d'un Diplôme d'ingénieur en génie civil de grade universitaire ou similaire (minimum bac + 5) et avoir une expérience dans conception et la supervision des études et des travaux de réhabilitation et construction d'équipements et d'infrastructures routières ;
- Justifier de connaissances appréciables dans les domaines spécifiques associés : topographie, géotechnique, hydrologie, l'étude géométrique, modélisation numérique, mesures, conception et réalisation d'ouvrages routiers et de logements résilients, sédimentologie, entretien et maintenance d'ouvrages (routes, logements);
- Avoir une parfaite maîtrise de calculs des ouvrages de protections (routes, logements/maisons...);
- Justifier d'une connaissance de logiciels basiques en informatique (Word, Excel, Power-point) et des outils de planification de projet (Gantt Project, MS Project, ...);

5. Méthode de sélection du Consultant

Le Consultant sera sélectionné conformément à la méthode, Sélection du Consultant Individuel (SCI) en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI), édition de juillet 2016.

6. Informations additionnelles

Les Consultants intéressés peuvent retirer ou demander les TDR et obtenir des informations supplémentaires à l'adresse suivant : Unité de Gestion du Projet sis au 2ème étage du Bâtiment abritant la Direction Générale de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire sur la route de la Corniche à, BP 12 Moroni – Union des Comores ou bien par courriel à l'adresse suivante : cor.ugp.prpkr@gmail.com avec copie aux e-mails ci-dessous : rpm.ugp.prpkr@gmail.com et rpse.ugp.prpkr@gmail.com et aux jours et heures suivantes : **du lundi au vendredi de 8h-16h00.**

7. Soumission des dossiers de manifestation d'intérêt

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en langue française devront être adressés à **Monsieur le Coordonnateur** du Projet PRPKR et déposés ou envoyés par courrier électronique à l'Unité de Gestion du Projet avant 14 heures 00 locale à la date du **18 janvier 2021** par voie d'une des deux options indiquées ci-dessus.

Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- * Une lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet ;
- * Un curriculum Vitae détaillé incluant les références de trois (3) personnes pouvant attester des compétences techniques et qualité interpersonnelle du candidat ;
- * Les copies des diplômes et des attestations de travail figurant sur le CV.

Lancement le 25 décembre 2020